

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° I-2537

présenté par  
Mme Dalloz

-----

**ARTICLE 27**

- I. – Supprimer l’alinéa 21.
- II. – En conséquence, supprimer les alinéas 46 à 53.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L’agriculture française doit poursuivre sa transformation. Le défi climatique, les attentes sociétales, la concurrence internationale ; tout l’exhorte à entreprendre une mutation inédite, tout en veillant à l’indépendance alimentaire si stratégique de notre pays.

8 000 salariés des chambres d’agriculture travaillent chaque jour, en France, à l’accompagnement des professionnels confrontés à un défi sans précédent. Réduction des intrants, transmission de la moitié des exploitations dans les 15 ans, structuration des filières d’approvisionnement local... Les exigences du Gouvernement sont immenses et ce sont des techniciens aguerris dont l’agriculture a besoin pour rendre possibles ces évolutions dont la mise en œuvre ne peut être reportée à plus tard.

C’est pourtant ce moment que choisit le Gouvernement pour opérer une coupe budgétaire sans précédent, portant ainsi gravement atteinte au monde agricole mais aussi forestier. Une décision inutile, inopérante et incohérente.